1	2	3

1	2
4	5

Le Gouvernement Laurier devant l'opinion

Faits et Chiffres

1908

Faits et Chiffres

Que le Canada ait, depuis douze ans, joui d'une prospérité inouie, cela est admis de tous ceux que l'esprit de parti n'aveugle pas, mais au milieu du merveilleux progrès dont a joui le pays, les électeurs ont peut-être oublié la situation qui existait au Canada à l'avènement des libéraux au pouvoir. Peut-être aussi n'ont-ils pas tenu compte de l'œuvre accomplie dans plusieurs branches de l'administration du gouvernement actuel, œuvre qui a si puissamment influé sur les conditions nouvelles.

COMPARAISON DE DEUX PERIODES, AU POINT DE VUE DE LA CLASSE AGRICOLE

Les populations agricoles ont peut-être bénéficié de cette situation, dans une aussi large mesure que toute autre classe de la société, et au cours des prochaines élections, dans les comtés ruraux, il sera utile de faire un court résumé des réformes réalisées dans l'intérêt de l'agriculture.

On se le rappelle, avant 1896, la valeur de la propriété immobilière, dans les centres ruraux, avait sensiblement décliné. Les cultivateurs réussissaient difficilement à vendre leurs domaines, bien que la situation de l'industrie agricole à cette époque, leur offrit une forte tentation de se débarrasser de leurs terres. Les bénéfices de l'exploitation agricole s'étaient presque évanouis. L'émigration de la population rurale vers les villes battait son plein; mais à cette époque, c'est vers les villes des Etats-Unis que se dirigeait l'exode, et la fleur de notre jeunesse canadienne allait grossir les rangs de nos rivaux.

A cette époque, les exportations agricoles des Etats-Unis dominaient sur le marché anglais, parce que nos voisins possédaient de meilleurs moyens de transport pour atteindre ce marché et leurs produits y jouissaient d'une meilleure réputation. Les produits agricoles canadiens, le fromage excepté, étaient à peine connus sur le marché anglais. L'Australie et la Nouvelle-Zélande étaient dotés d'excellents services de réfrigération mécanique, ce qui leur permettait de placer en excellente condition sur le marché anglais, leurs produits alimentaires susceptibles de détérioration, et cela, en dépit d'un trajet de 7,000 milles, effectué par ces produits, à travers les régions tropicales. Le beurre, le fromage, les fruits, les viandes exportés du Canada, étaient transportés sans aucun soin par les compagnies de navigation, et à bord des vaisseaux, il n'existait pas d'installations propres à empêcher la détérioration de ces denrées.

En 1896, il était presque impossible d'effectuer des ventes de bestiaux canadiens. L'interdiction dont nos bestiaux étaient frappés en Angleterre, nous empêchait d'exporter sur ce marché notre bétail destiné à l'engraissement; les règlements de quarantaine fermaient l'accès des Etats-Unis à nos exportations de jeunes bestiaux et de bétail laitier. L'engorgement de notre marché agricole empêchait la vente de ces bestiaux au Canada. Nos cultivateurs renonçaient à l'élevage des chevaux, parce que nulle part il n'existait de marché pour ces animaux. Grâce à l'esprit de progrès et d'initiative des exploitants de l'industrie laitière, dans la province d'Ontario, le Canada, en dépit de la difficulté des transports, expédiait en Angleterre de grandes quantités de fromage de bonne qualité, qui obtenait un prix rémunérateur. Le commerce du beurre était demeuré stationnaire, et en réalité, dans la période décennale antérieure à 1896, nos exportations de beurre avaient atteint un chiffre bien inférieur à celui des exportations faites au cours de la période décennale précédente.

Pour la période décemnale 1877-1886, la totalité des exportations de beurre a été de	$22,706,360
Pour la période décemnale 1887-1896, la totalité des exportations de beurre a été de	8,250,088
Diminution	$14,456,272

Notez le contraste frappant entre la période du régime conservateur (1887-1896) et la période décemnale sous le régime libéral (1897-1906), alors que les exportations de beurre atteignirent le chiffre de **$46,599,783**.

L'insuccès qui a marqué l'administration conservatrice précédente, tenait à ce que, durant la période décemnale précédente, force nous avait été d'expédier notre beurre dans des wagons à marchandises ordinaires et en arrimage dans les vaisseaux, tandis que sur le marché anglais, il lui fallait concurrencer les beurres d'Amérique et d'Australie, placés sur le marché de la Grande-Bretagne, après avoir été transportés dans des navires munis d'un outillage et d'installations frigorifiques bien modernes. En conséquence, antérieurement à 1896, notre industrie laitière était demeurée stationnaire, au lieu de faire les progrès que les ressources naturelles du pays auraient dû lui permettre de réaliser.

De même, par suite de ces conditions défavorables, nous n'avions fait que de minimes exportations de lard fumé et de jambon, articles dont la production est un corollaire nécessaire de l'industrie laitière. Pour la période décemnale terminée le 30 juin 1896, la totalité de nos exportations de bacon et de jambon n'avait atteint le chiffre que de $17,671, contre $115,000,000 d'exportations, au cours de la période décennale terminée le 30 juin 1906.

Etablissons le contraste entre la situation antérieure à 1896, et la condition actuelle de notre industrie agricole. Le pays est aujourd'hui doté d'un outillage complet d'appareils et de compartiments frigorifiques pour le transport de nos produits alimentaires susceptibles de détérioration. Le système d'entrepôts frigorifiques installé à bord des vapeurs desservant le Canada et la Grande-Bretagne est bien le plus moderne et le plus parfait qui existe dans le monde entier. Notre système de wagons frigorifiques inauguré par l'Etat et jouissant de son concours financier, assure les transports de nos produits en parfait état de conservation,, des lieux d'origine, à l'intérieur jusqu'aux navires aux ports d'embarquement. L'Etat a aussi encouragé et stimulé le système de la réfrigération dans les fabriques de beurre et les entrepôts des différentes localités, par tout le pays. Il existe un service de surveillance systématique, exercé sur le maniement des produits alimentaires canadiens et leur transport, du lieu de production jusqu'aux steamers en Angleterre; ce service assure un très soigneux maniement, un arrimage convenable et une parfaite réglementation de la température qui maintiennent les compagnies de transport au niveau du progrès et empêchent la détérioration de ces produits délicats, au cours du trajet, détérioration qui, autrefois, figurait parmi les principales causes de leur mauvaise réputation sur les marchés britanniques.

Le résultat c'est que nos produits, quand ils sont placés devant le consommateur anglais, jouissent encore de leur excellente qualité primitive, et ils ont ainsi acquis une réputation qui a provoqué le magnifique relèvement de prix, si manifeste au cours des années dernières et a facilité la vente de tout ce que nous pouvons expédier outre-mer.

ENCOURAGEMENT A L'INDUSTRIE DU BETAIL VIVANT

L'abolition de la quarantaine entre le Canada et les Etats-Unis en février 1897, œuvre réalisée au cours d'une visite d'une semaine faite par le ministre de l'Agriculture à Washington, en décembre 1896, a provoqué l'exportation immédiate de notre excédent de bestiaux aux Etats-Unis. Le gouvernement conservateur avait cherché à faire disparaître cette entrave à notre commerce. Les cultivateurs canadiens murmuraient de se voir exclus du marché américain, alors qu'ils savaient parfaitement qu'il existait sur ce marché une vive demande, à des prix rémunérateurs, pour notre jeune bétail canadien devenu pour ainsi dire invendable au pays, à un prix quelconque. L'inconvénient n'était pas ni la question des droits de douane ni celle des prix, mais bien l'insurmontable obstacle d'une détention de quatre-vingt-dix jours à la frontière pour les fins de la quarantaine. L'absurdité de ce règlement était rendue manifeste par le fait que, ni d'un côté ni de l'autre de la frontière, il n'existait de maladie infectieuse, et cependant, l'acheteur américain de bestiaux en dépit du vif désir qu'il éprouvait d'acheter nos bestiaux, se trouvait dans l'impuissance de nouer des relations commerciales avec l'éleveur canadien aussi empressé que lui de vendre ses produits. Soit ignorance, soit impéritie, soit incapacité, le gouvernement tory prétendait qu'il était réduit à l'impuissance. Le gouvernement libéral députa à Washington le ministre libéral de l'Agriculture qui, après quelques jours de pourparlers au point de vue pratique des affaires, fit disparaître l'obstacle. Le résultat fut que l'engorgement du marché canadien cessa tout à coup; le prix de toutes les bêtes à cornes haussa sensiblement, et à dater de ce jour, il a existé un bon marché pour les bestiaux du Canada.

Quelques tories signalent l[illegible] que, ces années dernières, nos exportations de bestiaux aux Etats-Unis ont décliné. Cet argument ne milite nullement contre l'importance de la réforme de 1897. Durant les cinq années qui suivirent l'abolition de la quarantaine nos exportations atteignirent un chiffre énorme. Au lieu d'une exportation de 3,737 têtes de bestiaux, valant $64,216 pour les cinq années terminées le 30 juin 1896, nos exportations s'élevèrent, dans les cinq années suivantes terminées le 30 juin 1901, au chiffre de 339,970 têtes évaluées à $5,339,000. La moyenne du prix payé par tête, en 1896, qui était de $5.40, s'élevait à $19.27 en 1901. Subséquemment jusqu'à date, il a été exporté aux Etats-Unis une bien meilleure catégorie de bestiaux, ainsi qu'il ressort du prix moyen d'exportation en 1906, qui était de $40 par tête, les 4,726 têtes de bestiaux exportées réalisant $206,000. En 1907, le prix d'exportation n'a pas été inférieur à $58 par tête, les 9,071 têtes de bestiaux exportées, cette année-là, étant évaluées à une totalité de $538.000.

Ces années dernières, grâce au judicieux système inauguré par le gouvernement relativement à l'immigration et à l'agriculture, le flot d'immigrants qui s'est déversé au Canada, le rapide établissement du N.-O., la renaissance de la confiance dans nos propres ressources agricoles, ont provoqué une telle demande de bestiaux au Canada même, qu'il n'a été ni nécessaire ni même opportun de continuer à exporter les animaux aux Etats-Unis. En même temps, l'amélioration des marchés en Angleterre a déterminé l'exportation d'un nombre toujours croissant de bestiaux prêts pour la boucherie, vers le marché de la Grande-Bretagne, et nos cultivateurs bénéficiant du maïs admis en franchise douanière par ce gouvernement, pour finir l'engraissement de leurs bestiaux; mettant à profit les méthodes perfectionnées résultant de constantes expérimentations, de la publication de renseignements et du concours du ministère de l'Agriculture, par l'entremise du personnel du service des bestiaux sur pied, nos cultivateurs sont encouragés à exporter en Grande-Bretagne leurs bestiaux engraissés plutôt que d'exporter aux Etats-Unis les animaux maigres, destinés à l'engraissement. Ce pro-

grès réalisé par l'industrie du bétail vivant coïncida avec le soulagement de nos marchés de bestiaux vivants provoqué en 1897, par l'abolition des restrictions de quarantaine entre le Canada et les Etats-Unis. Ce progrès fut aussi stimulé, entre nombre d'autres mesures utiles inaugurées par le gouvernement libéral, par les réformes que voici:

1. Nomination, en 1899, d'un commissaire du bétail vivant, chargé de surveiller les intérêts se rattachant à l'élevage et au commerce des bestiaux au Canada.

2. La réorganisation du service vétérinaire du département, entraînant la nomination du docteur J. G. Rutherford, à titre de directeur vétérinaire général, avec résidence à Ottawa. Notons aussi diverses modifications d'urgence apportées à la loi relative aux maladies contagieuses.

3. Adoption de la loi sur l'inspection des produits alimentaires et sa judicieuse application, tendant à empêcher d'une manière encore plus efficace, l'exclusion de nos viandes des marchés de la Grande-Bretagne et des pays étrangers qui exigent maintenant une stricte inspection contre la propagation des maladies infectieuses.

4. La destruction du choléra des porcs dans l'ouest d'Ontario, où cette maladie infectieuse avait jusqu'à ces derniers temps, fait des ravages alarmants.

5. L'inauguration de ventes à l'enchère d'animaux pur sang, afin de propager parmi les cultivateurs les meilleurs types d'animaux, en vue de résultats profitables.

6. L'inauguration d'associations de contrôle du rendement des vaches laitières, afin de permettre aux cultivateurs de procéder d'une façon intelligente à l'élimination systématique de leurs animaux peu productifs et à la conservation des bonnes laitières.

7. L'établissement de plusieurs séries de conférences données par tout le Canada par des spécialistes du ministère de l'Agriculture, afin de disséminer par ce moyen les meilleurs renseignements possibles ainsi que la distribution de rapports et de bulletins.

LES STATIONS AGRONOMIQUES

On vient de mentionner les expériences auxquelles se livre le ministère de l'Agriculture et les renseignements répandus parmi les cultivateurs, expériences et renseignements qui ont beaucoup contribué à améliorer la culture du sol au Canada. Le système des stations agronomiques a été établi en 1886 sous le régime conservateur, mais c'est au sortir de l'année 1896, que le ministre actuel de l'Agriculture donna un immense essor aux véritables travaux agricoles. La nomination de M. J. H. Grisdale en qualité d'agronome, en 1899, précéda la mise à part de 200 acres de terrain pour l'établissement d'une laiterie modèle.

Pendant cinq ans, on a pratiqué l'assolement quinquennal avec des résultats vraiment notables. Estimant dans chaque cas les divers produits au même prix, le rendement, qui valait $2,774.64 en 1899, avait atteint le chiffre de $5,714.32, en 1905, ce qui démontre quels merveilleux avantages on peut tirer d'un bon système de rotation au point de vue des récoltes. Depuis deux ans, de nouveaux changements ont été opérés et on expérimente une douzaine d'assolements différents, afin de procurer aux cultivateurs des données exactes concernant la valeur relative des différentes rotations.

Quant au bétail, les progrès ont été aussi remarquables. A l'origine, en 1899, nous gardions 36 bêtes à cornes durant toute l'année et environ 30 têtes de bétail de plus, en hiver, tandis qu'en 1906, nous avons gardé 110 bêtes à cornes toute l'année durant, et 40 de plus, pendant l'hiver.

En 1901, et depuis, nous avons fait venir quatre troupeaux de bêtes à

cornes de pur sang, à savoir: les courtes-cornes, les ayrshires, les guernseys et les canadiennes. Ces troupeaux se sont beaucoup améliorés, de sorte qu'aujourd'hui ils soutiennent avantageusement la comparaison avec les meilleurs troupeaux du Canada, bien qu'ils soient, de toute nécessité, moins nombreux que ceux de quelques-uns des plus grands éleveurs. Nous avons aussi acheté un grand nombre de moutons du Leicester et du Shropshire et de porcs à bacon du Berkshire et de Tamworth, de sorte que les cultivateurs en visite peuvent maintenant voir des types des meilleures races.

Il y a lieu d'appeler particulièrement l'attention sur le beau troupeau de bêtes à cornes canadiennes, une race dont la renommée a été merveilleusement propagée et accrue par l'intermédiaire de la station agronomique centrale où l'on voit l'un des meilleurs — sinon le meilleur — troupeaux de ces animaux que l'on puisse trouver.

Nous avons aussi beaucoup contribué à répandre les animaux de sang pur. Chaque année, plusieurs taureaux des races mentionnées et plusieurs porcs à bacon du Yorkshire, du Berkshire et de Tamworth — des mâles et des femelles — ainsi qu'un grand nombre de moutons pur sang ont été envoyés dans différentes parties du Canada, de l'Atlantique au Pacifique. Ces animaux ont presque toujours été vendus à des sociétés d'agriculture et à des syndicats agricoles.

Le gouvernement a multiplié les stations agronomiques afin de venir en aide aux cultivateurs, principalement dans les parties nouvellement colonisées du pays et dans les anciens établissements où la situation semblait exiger des expériences sur les lieux mêmes, surtout en matière de cultures.

PROGRES GENERAUX DE L'AGRICULTURE. — SON BUDGET.— LES MOYENS DE LUI VENIR EN AIDE

A l'avènement du ministre actuel, la besogne du département comprenait l'entretien des stations agronomiques, les travaux du professeur Robertson, commissaire de l'industrie laitière et de l'agriculture et les services rendus par la division des vétérinaires, sous la direction du docteur McEachran. Ayant mis en contraste ce qu'était alors la station agronomique centrale et ce qu'elle est aujourd'hui, examinons maintenant quels progrès ont été accomplis dans la division de l'agriculture dirigée par le professeur Robertson.

Le rapport de l'auditeur général pour 1896, démontre que cette année-là, pour les besoins de son service, le professeur Robertson disposait d'une somme de $75,770 dont la majeure partie représentait les dépenses causées par les établissements d'industrie laitière dans les anciennes provinces et les avances faites à ces entreprises. Il n'avait pas de spécialistes sous ses ordres. Le ministre actuel, reconnaissant les grands talents de ce fonctionnaire et la valeur des services qu'il rendait au pays, sollicita immédiatement l'ouverture d'un crédit plus considérable et multiplia d'année en année, les divisions de ce département. Il obtint $155,000 pour l'exercice de 1905-1906, comme en fait foi le rapport de l'auditeur général, tandis que le budget de l'exercice 1907-1908 renfermait une somme de $210,000 pour les dépenses des différents services de ce département, sans compter un crédit spécial de $150,000 destiné à favoriser l'établissement d'entrepôts et de compartiments frigorifiques pour la conservation et le transport de nos denrées alimentaires périssables.

La fabrication du beurre dans les beurreries des territoires du Nord-Ouest n'avait pas réussi. Le département prit possession des beurreries abandonnées et les exploita d'après un système qui, au bout de quelques années, leur permit de se soutenir d'elles-mêmes, alors qu'elles furent de

nouveau confiées à des particuliers. Aujourd'hui, la production de beurre dans la province d'Alberta est l'une des industries les plus solidement établies de tout le continent, et démontre que cette importante branche de l'agriculture a obtenu un beau succès, tandis que sous l'ancien gouvernement elle ne se faisait remarquer que par les résultats désastreux que son exploitation entraînait. Ce succès est un attrait de plus pour les immigrants et une preuve irréfutable de la diversité des ressources que cette grande province offre aux cultivateurs. Dans quelques endroits de la Saskatchewan, on en a fait autant, mais sur une plus petite échelle.

C'est dans cette division du département que nous avons inauguré le service de la réfrigération dont il est fait mention plus haut. Pendant quelques années, nous avons déboursé cent mille dollars annuellement; maintenant, cette dépense n'est plus nécessaire. Ici encore, subventionnée au début par l'Etat, l'initiative particulière suffit aujourd'hui à satisfaire aux exigences du commerce.

La division des marchés du département de l'Agriculture a entrepris de surveiller la manutention et le transport de nos denrées destinées à l'exportation et à éveiller l'attention des acheteurs anglais de ces produits. Dans cette division, il existe aujourd'hui un système complet d'inspection. Nous faisons encore certaines dépenses pour le service des wagons-glacières, mais les compagnies de transport, grâce à un peu d'encouragement et à la surveillance sévère des fonctionnaires du département, tendent de plus en plus à faire face d'elles-mêmes à tous les besoins du commerce.

A l'origine, cette amélioration dans les moyens de transport ne s'appliquait qu'au beurre, le plus délicat et le plus exposé à se gâter de nos produits alimentaires. Plus tard, elle s'appliqua aussi au fromage et aujourd'hui elle s'étend aux fruits et aux viandes.

La loi sur la marque des fruits a révolutionné notre commerce de fruits. Les pommes du Canada ont toujours eu la réputation d'être les meilleures, malheureusement, on les rendait sur lee marché anglais si mal empaquetées et portant des désignations si différentes qu'on provoquait des critiques malveillantes et que les exportateurs subissaient, règle générale, de lourdes pertes, et le Canada ne faisait aucun progrès sur le marché. Maintenant, les fruits canadiens sont expédiés mieux empaquetés et portant des désignations légales sur les barils ou les boîtes. Les efforts du gouvernement ont si bien réussi que les consuls et les principaux exportateurs de fruits des Etats-Unis ont averti la population et les autorités qu'elles devaient prendre modèle sur nous ou se voir enlever leur clientèle par les arboriculteurs canadiens. Ici encore, nous exerçons une surveillance et nous faisons une inspection, bien que le gouvernement n'entreprenne pas de faire une inspection complète de tous les fruits exportés—ce qui est humainement impossible, si l'on considère qu'au cours de l'exercice clos le 31 de mars 1907, nous avons exporté 998,000 barils de fruits. En 1896, l'exportation n'avait été que de 577,000 barils. Toutefois, l'inspection et la surveillance sont suffisantes pour empêcher l'empaqueteur de mettre une désignation fausse sur les colis de fruits, tandis que les instructions concernant la bonne manière d'empaqueter ont été très utiles aux arboriculteurs honnêtes du Canada.

Le commerce du fromage au Canada a toujours été très considérable. Ses progrès étaient lents jadis, sous l'initiative particulière des fabricants d'Ontario stimulés par l'encouragement du gouvernement provincial. Aujourd'hui, ce commerce a pris de l'expansion dans toutes les parties du Canada et a augmenté de $86,396,000 pendant les dix années terminées le 30 juin 1906. Le total des exportations pendant les dix ans écoulés le 30 juin 1896, était de $119,992,000 contre $206,286,000 pendant la période décennale terminée le 30 juin 1906. Ce résultat est dû à la vulgarisation des procédés de fa-



brication, l'installation de meilleures chambres de maturation, l'emploi des nouvelles méthodes, la découverte des causes d'imperfection, au perfectionnement des moyens de transport et au surcroît de publicité donné en Grande-Bretagne aux procédés et aux produits canadiens.

Les nombreuses expériences que le ministère de l'Agriculture a faites des chambres de maturation ont amené une solution dans la maturation, à basse température, du fromage. On n'a pas encore bénéficié de tous les effets de ces expériences. Les fromageries n'ont pu encore subir partout les transformations voulues, à cause du manque d'argent mais le fromage mûri par ce procédé s'est fait une bonne réputation sur le marché anglais, et le prix élevé réalisé depuis quelques années par le fromage canadien, est incontestablement le résultat de l'amélioration du fromage mûri au frais. Nul doute que le prix du fromage canadien en Grande-Bretagne subira une hausse d'un quart de cent à un cent par livre, quand toutes les fromageries du Canada auront adopté cette méthode. Au cours de l'exercice 1906-1907, nous avons exporté 213,611,000 livres de fromage de la valeur de $26,160,-000. Si la méthode améliorée de la maturation du fromage avait été universellement en usage au pays, les fabricants auraient eu à se partager un profit de $1,068,000 de plus par année, en admettant que le prix du fromage eut augmenté en moyenne d'un demi cent la livre.

Le ministère de l'Agriculture a découvert cette méthode, l'a mise en pratique; beaucoup de fabricants ont suivi son exemple. Que les autres adoptent ce moyen, et le résultat indiqué ci-dessus sera réalisé. Il l'est déjà en grande partie.

L'industrie du beurre a fait également beaucoup de progrès. Dans ce cas-ci, le résultat des exportations n'indique pas aussi clairement les progrès accomplis. Les Canadiens ne font pas une grande consommation de fromage. Toute amélioration dans la quantité ou la qualité du fromage se fait immédiatement sentir dans les tableaux de nos exportations.

Par contre, le Canadien consomme beaucoup de beurre, et il faut plutôt chercher sur nos tables que dans le volume du commerce d'exportation les indications du perfectionnement de ce produit dû à la diffusion des connaissances, à l'emploi des nouvelles méthodes et à l'exploitation plus intelligente des troupeaux. Tout de même, nos exportations de beurre ont beaucoup augmenté en ces dernières années, passant de $1,118,000 en 1896, à $7,088,000 en 1906. L'exportation pendant l'exercice terminé le 30 mars 1907, accuse un total de $1,686,000 seulement. La baisse survenue en 1907, doit être attribuée presqu'uniquement au faible rendement de cette année, à la rapide augmentation de la consommation intérieure.

Nul doute que c'est l'amélioration du transport en entrepôts frigorifiques qui est la principale cause de cette magnifique augmentation dans le commerce du beurre. Il est remarquable, en effet, que partout au Canada, de nos jours, on sert de bon beurre sur la table. Il était rare, quinze ans passés, d.avoir du beurre mangeable au restaurant ou à l'hôtel, et trop souvent même, à domicile. C'est grâce à l'enseignement sérieux donné par le ministère fédéral de l'Agriculture, de même que par les départements de l'agriculture dans les provinces que ce beau résultat a été obtenu. Il s'est certainement produit un réveil parmi les cultivateurs qui fabriquent le beurre et le fromage, surtout dans la province de Québec, mais c'est spécialement sur le beurre que l'augmentation s'accuse.

Les chiffres suivants, puisés dans le dernier recensement, montrent pour tout le Canada, surtout Ontario et Québec une augmentation rapide de la production du beurre et du fromage, pendant les dix années entre 1891 et 1901. Le recensement n'indique que le total des beurreries et des fromageries, sans donner la production respective. Le tableau couvre trois périodes décennales, 1881, 1891, 1901.



	1881	1891	1901
Ontario	$4,880,558	$7,569,338	$14,968,822
Québec	863,803	2,918,527	12,874,367
Tout le Canada	5,805,932	10,697,879	29,462,402

Ces chiffres montrent qu'Ontario a doublé sa production, pendant que Québec a plus que quadruplé celle de 1891. Québec parait être essentiellement le centre de la fabrication du beurre, pendant qu'Ontario semble s'occuper surtout de la fabrication du fromage. Le pays mérite des félicitations pour le vaste progrès accompli sous ce rapport.

QUELQUES CHIFFRES SUR L'AGRICULTURE ET L'INDUSTRIE AGRICOLE AU CANADA

Les tableaux suivants, indiquent d'une façon plus éclatante les résultats généraux de l'œuvre du gouvernement libéral dans l'intérêt de l'agriculture et de l'industrie agricole; ils prouvent, en peu de lignes, le progrès accompli pendant dix années du régime libéral comparé à dix années du régime conservateur.

Exportations des produits agricoles originaires du Canada, pendant dix ans, du régime conservateur 1887-96 comparées au volume exporté pendant dix années du régime libéral 1898-1907.

Année	Animaux et leurs produits	Produits agricoles
1887	$24,246,937	$18,826,235
1888	21,719,297	15,436,360
1889	23,894,707	13,414,111
1890	25,106,995	11,908,030
1891	25,967,741	13,666,858
1892	28,594,850	22,113,284
1893	31,736,499	22,049,490
1894	31,881,973	17,677,649
1895	34,387,770	15,719,128
1896	36,507,641	14,083,361
Totaux 1887 à 1896	$287,044,410	$164,894,506...
1898	$44,301,470	$33,063,285
1899	46,743,130	22,952,915
1900	56,148,807	27,616,6[illegible]
1901	55,495,311	24,731,486
1902	59,161,209	37,152,688
1903	69,817,542	44,624,321
1904	$63,812,117	$37,138,875
1905	63,337,458	29,994,150
1906	66,155,960	54,062,337
1907	67,877,104	49,544,327
Totaux 1898-1907	$593,150,108	$360,830,993
Totaux 1887-1896	287,044,410	164,894,506
Augmentation de 1898 à 1907;. . .	$306,105,698	$195,936,487

Pendant 10 ans du régime libéral terminé le 31 mars 1907, le total des exportations de produits agricoles a été	$953,981,101
Pendant 10 ans du régime conservateur, le total des exportations de produits agricoles a été	451,938,916
Augmentation pendant les derniers dix ans de régime libéral .	$502,042,185

LE COMMERCE D'EXPORTATION DU BEURRE, DU FROMAGE, DU JAMBON ET DU LARD FUME CANADIEN

La période décemnale 1887-1896 sous le régime conservateur mise en regard de la période décemnale 1896-1907, du régime libéral:

Année	Beurre	Fromage	Bacon
1887	$ 979,126	$ 7,108,978	$ 906,390
1888	798,673	8,928,212	660,015
1889	331,958	8,915,684	381,293
1890	340,131	9,372,212	631,079
1891	602,175	9,508,800	628,469
1892	1,050,058	11,652,412	1,152,006
1893	1,296,814	13,407,470	1, 970,518
1894	1,095,588	15,488,191	2,938,372
1895	697,476	14,253,002	3,806,701
1896	1,052,089	13,956,571	4,381,968
Totaux pour 10 ans .	$14,456,272	$112,591,562	$17,456,821
1897	2,089,173	14,676,239	5,843,619
1898	2,046,686	17,572,763	8,040,778
1899	3,700,873	16,776,765	10,416,478
1900	5,122,156	19,856,324	12,758,025
1901	3,295,663	20,696,951	11,778,446
1892	5,660,541	19,686,291	12,403,793
1903	6,954,618	24.712,943	15,906,334
1904	4,724,155	24.184,566	13,022,261
1905	5,930,379	20,300,500	12,515
1906	7,075,539	24,433,169	12,086
Totaux pour 10 ans . .	$46,599,783	$202,896,511	$114,772,561

Pendant 10 ans d'administration libérale, expirés le 30 juin 1906, le total des exportations canadiennes de beurre, fromage, jambon et bacon, tel qu'indiqué au tableau a été	$364,268,855
P 'ant 10 ans d'administration conservatrice, le total des exportations des mêmes produits, tel qu'énuméré au tableau a été	144,504,655
Augmentation pendant les derniers dix ans	$219,764,200

Comparaison des produits agricoles exportés au cours des années 1896 (conservateurs) et 1907 (libéraux).

Produits	Période de 12 mois représentant l'exercice écoulé le 30 juin 1906. Valeur	Prix	Période de 12 mois représentant l'exercice éc. le 31 mars 1907 Valeur	Prix
Bestiaux en Angleterre	$6,816,361	$70.24	$12,037,414	$68.29
Bestiaux aux E.-U. . .	8,870	5.39	525,777	55.50
Oeufs	807,086	.127	577,590	.216
Beurre	1,052,089	.178	4,686,148	.221
Fromage	13,956,571	.084	26,160,856	.123
Lard fumé, jamb. lard	4,446,884	.08	12,269, 470	.12
Bœuf	21,158	.051	132,055	.074
Mouton	7,458	.05	7,793	.08
Blé	5,771,521	.58	30,229,432	.80
Farine de blé . . .	718,433	3.85	5,633,704	3.77
Avoine	273,861	.28	2,292,972	.414
Pois	1,299,491	.73	799,686	1.08
Maïs	3,548	.36	22,589	.55
Sarrazin	173,689	.42	233,420	.54
Pommes de terre . . .	227,606	.38	526,411	.616
Foin	1,976,431	9.21	1,531,241	8.44
Volailles	18,992	. . .	74,884	. . .
Pommes, vertes ou mûres	1,416,470	2.50	2,702,623	2.80
Chevaux	2,113,095	96.70	624,431	205.00
Moutons	2,151,283	5.50	1,330,455	5.16
Total des valeurs . .	$43,260,897		$102,405,960	
			43,260,897	
Augmentation sous l'administration libérale			$59,115,063	

N. B. Pendant la session de 1906, le parlement a changé l'année fiscale, qui se termine, depuis lors, le 31 mars, chaque année, au lieu du 30 juin comme auparavant. Par conséquent, dans les autres tableaux cités dans cette brochure, nous avons employé l'année fiscale expirant le 30 juin 1906, car c'est de cette date que commence le changement. Ainsi la période décennale terminée le 30 juin 1906 est exactement sur le même pied que la période décennale des conservateurss terminée le 30 juin 1896. Le tableau ci-contre a été préparé de façon à inclure les prix jusqu'au dernier moment où il a été possible de les procurer.

Le commerce total du Canada pendant les trois années expirant le 30 juin 1896, 1906 et 1907, à l'exclusion des monnaies et lingots.

	1896	1906	1907
Volume des exportations de produits originaires . . .	109,707,805	$235,483,956	$226,512,063
Volume des importations pour la consommation .	112,785,189	287,207,412	345,271,090
Volume du commerce . .	222,492,994	522,691,368	571,783,153
Volume des exportations de produits agricoles . .	50,591,000	120,518,297	111,786,695

Volume du commerce total du Canada, y compris les produits étrangers et les monnaies et lingots

	1896	1906	1907
Exportations	$121,013,852	$256,586,630	$258,171,674
Importations	118,011,508	294,286,015	354,480,433
Grand total du commerce .	239,025,360	550,872,645	612,652,107



LE TARIF DOUANIER

On s'est efforcé d'induire les cultivateurs du Canada à favoriser un tarif de protection plus élevé, sous prétexte que les produits agricoles obtiendraient ainsi un marché intérieur plu considérable et plus rémunérateur.

Le gouvernement a, avec beaucoup de succès, suivi une autre politique. Il a complètement ou partiellement aboli les droits sur une foule de produits considérés comme la matière première des cultivateurs.

Parmi les produits exemptés sont:

Le maïs pour fourrage.

Le fil métallique pour clôture.

La ficelle d'engerbage, les chaines les socs ou oreilles de charrue.

Le pétrole cru pour combustible.

Les séparateurs et leurs récipients en acier.

Des réductions notables ont été accordées sur les articles suivants:

Les faucheuses, les moissonneuses-engerbeuses et les moissonneuses simples.

Les machines à vapeur portatives, les manèges, les machines à traction pour l'usage des cultivateurs.

Les engerbeuses à vent, les batteuses, les séparateurs et leurs parties.

Les faulx, les haches, les faucilles, les hache-paille et hache-foin, les herses, les rateaux, les fourches à fourchons, les tondeuses à gazon.

Hachoirs à fourrage, extracteurs de pommes de terre, broyeurs de grain ou de fourrage, tarares, lieuses, rouleaux de ferme, de chemin ou de prés, excavateurs pour les trous de piquets, manches de faulx et autres instruments aratoires non autrement spécifiés.

Poêles de toutes sortes pour le charbon, le bois, le pétrole, les esprits, le gaz.

Huiles lubrifiantes (réduction de 6 cts à 2 1-2 cts le gal.)

Pétrole (réduction de 6 cts à 2 1-2 cts le gal).

Outre les réductions opérées dans le tarif général, il y a encore la détaxe, évaluée à 33 p. c. environ, dont bénéficient les importations de la Grande-Bretagne et de quelques autres parties de l'empire britannique.

Les droits tarifaires en général ont subi une réduction telle que le droit moyen sur l'ensemble des importations est tombé à 13 p. 100 plus bas qu'il n'était en 1896.

La conséquence de ces réductions n'a pas été celle que Sir Charles Tupper avait prédite en 1897, c'est-à-dire la ruine de l'industrie canadienne. Les chiffres ci-après montrent tout le contraire; ils établissent que ce "marché domestique plus considérable et plus avantageux" qu'on ne pouvait promettre à l'agriculture, à moins que le cultivateur ne consentît à l'adoption d'un tarif douanier surélevé, ce marché, il l'a obtenu, malgré l'abaissement graduel des droits d'un tarif fiscal.

Le recensement industriel effectué en 1906, indique les résultats suivants dans le rendement des industries en 1905, mis en regard de ceux de 1900.

CAPITAUX ENGAGES DANS L'INDUSTRIE

1905	$834,000,000
1900	447,000,000
Différence	$387,000,000

MAIN-D'OEUVRE

	Ouvriers employés
1905	384,000
1900	339,000
Différence	44,000

VALEUR DES OBJETS FABRIQUES

1905	$706,000,000
1900	481,000,000
Différence	$225,000,000

Examinons le chiffre des exportations de produits industriels:

1896	1901	1907
$9,365,000	$16,012,000	$24,561,000

Certes, les industriels auraient raison d'être satisfaits de ces résultats. Il n'est pas douteux que les cultivate rs sont contents d'un marché qui leur a donné les prix supérieurs indiqués dans ces résultats et maintiendront le gouvernement qui les a provoqués.

L'immigration considérable due à l'activité et à la sagesse montrées par le gouvernement dans l'application de son système d'immigration, qui a attiré au Canada, un appoint de 1,100,000 nouveaux citoyens, a sans doute contribué à l'expansion qu'a prise l'industrie nationale et à la création du marché domestique qui, sous l'ancien régime, n'aurait pu s'approvisionner auprès des industries existantes incapables de le satisfaire.

Les chiffres suivants montreront plus en détail l'expansion importante prise par l'immigration:

En 1907	252,038
En 1896	16,835
Différence	235,203

Il est venu des Etats-Unis seulement:

En 1906, 57,910 personnes emportant avec elles, en effets et numéraire, une valeur de	$41,006,000
En 1907, 56,652 personnes, emportant avec elles, en effets et numéraire, une valeur de	53,196,000
En deux années le capital d'exploitation et la faculté d'achat des populations de l'Ouest, se sont trouvés augmentés de	$94,202,000

Les cultivateurs sont satisfaits de la politique libérale qui a produit de tels résultats et développé en conséquence le marché domestique. Ils appuieront les candidats du Gouvernement.

Le parti tory se rend compte qu'il ne saurait s'en prendre à une telle preuve des bons résultats de la politique et de la gestion du gouvernement libéral. Les faits parlent par eux-mêmes et ils suffisent à fortifier le Gouvernement et à le rendre inexpugnable dans l'estime des électeurs. Le contraste entre ces résultats et ceux du vieux parti tory est impossible à détruire.

Le parti tory, par sa presse et à la tribune populaire, a inauguré une campagne de calomnies et de vitupérations. En supposant même que leurs accusations pussent avoir quelque fondement, aucun parti ne saurait faire de ces appels au scandale, son unique tremplin, sans offrir un fonds suffisant d'aptitudes à gérer la chose publique. Mais, néanmoins, toutes ces calomnies et tous ces prétendus scandales sont, la chose a été prouvée mainte et mainte fois, sans fondement aucun.

DEUX SCANDALES RATES

Au cours des deux dernières sessions parlementaires, on a attaqué la gestion du domaine fédéral dans le Nord-Ouest, et dernièrement, le parti tory a publié un pamphlet basé sur les mêmes allégations. Il est impossible, dans le cadre restreint de cette brochure, de répondre à toutes les affirmations inexactes auxquelles nous faisons allusion; mais nous citerons deux cas entre autres, qui peuvent servir d'échantillons de la manière de nos adversaires.

Une de ces imputations est dirigée contre le département de l'Intérieur qu'on accuse d'avoir dilapidé le domaine public en vendant les yeux fermés, à la Compagnie foncière de la vallée de la Saskatchewan, 250,000 acres de terre pris dans le voisinage de la prospère ville de Saskatoon. La deuxième consiste à insinuer qu'on a usé de favoritisme dans l'adjudication de terrains forestiers en faveur de M. Burrows aujourd'hui député de Dauphin aux Communes et beau-frère de M. Sifton, ancien ministre de l'Intérieur.

Ces deux accusations, formulées sur le parquet de la Chambre, ont reçu leur réponse par l'honorable Frank Oliver, l'honorable Clifford Sifton et M. Burrows. Elles continuent néanmoins de faire les frais des discours aux réunions électorales et plusieurs pourraient s'y laisser prendre faute de renseignements, pour n'avoir pas lu le compte-rendu des débats au Parlement. Voici les faits:

L'ADJUDICATION DES TERRAINS DANS LA VALLEE DE LA SASKATCHEWAN

Au sujet de la vente de terrains dans la vallée de la Saskatchewan, rappelons que le gouvernement tory, en 1890, a octroyé en chiffre rond 1,000,000 d'acres de terrain à la compagnie du chemin de fer de Qu'Appelle au lac Long, comme encouragement pour l'établissement d'une voie ferrée. Le gouvernement avait alloti une superficie de 3,500,000 acres parmi lesquels la compagnie pouvait choisir ses terrains — c'est-à-dire parmi les sections à numéros impairs, celles à numéros pairs restant réservées pour les concessions gratuites.

La compagnie choisit des terrains, comprenant une superficie de 350,000 acres, puis fit savoir au ministère que le reste du territoire alloti à son intention était impropre à la culture. Les négociations se poursuivirent pendant deux années au bout desquelles la compagnie demanda la conversion de sa subvention en une somme d'argent constituée à raison de $1.25 par acre. C'est la vente de ces terrains, refusés par la Cie comme impropres à la culture, à un syndicat américain au prix de $1 l'acre qui est qualifié de scandale par nos adversaires. Cette étendue de trois millions et demi d'acres, dans laquelle la compagnie devait choisir ses terrains, occupe l'ouest de la voie ferrée et comprend une partie labourable au sud dans le voisinage de Régina et une autre au nord, autour de Prince-Albert.

Avant cette opération, il n'y avait pas un colon établi sur le parcours de la ligne. Nulle station n'existait sur une distance de 65 milles à tra-

vers cette étendue de territoire. Des Américains venant des états arides de l'Union, où ils avaient acquis de l'expérience dans l'exploitation de ces sortes de terrains, visitèrent le pays et proposèrent à M. Sifton d'en acheter 250,000 acres au prix de $1 l'acre. M. Sifton conclut l'affaire aux conditions suivantes: les acquéreurs devaient établir vingt colons sur des concessions gratuites dans chaque township et vendre huit quarts de section (de 160 acres) de leur propre terrain, après quoi le titre définitif de propriété leur serait octroyé.

Les gens du Nord-Ouest jugèrent que le syndicat américain s'était embarqué dans une entreprise hasardeuse, mais celui-ci se mit à l'œuvre d'une façon pratique. Il organisa à grands frais des expéditions sur les lieux auxquels prirent part plusieurs de leurs compatriotes, fermiers et gens d'affaires. Ils purent se convaincre et convaincre d'autres également que l'affaire était bonne et ils traitèrent avec M. Sifton aux conditions précitées.

Un journal tory de Winnipeg blâma, à cette époque, M. Sifton, pour avoir, disait-il, attrapé le syndicat américain et compromis ainsi la réputation du Canada. Cependant, on accuse aujourd'hui le gouvernement d'avoir sacrifié ces terrains à vil prix!!

Au moment où les Américains acquirent ce terrain, celui-ci n'était desservi par aucune station de chemin de fer. Ils sollicitèrent de l'administration du Pacifique-Canadien, l'établissement d'une gare au milieu de leur territoire. La compagnie y consentit, mais à la condition que le syndicat rétribuât lui-même le chef de gare, parce que, disait-elle, le trafic manquerait à cette station et la compagnie ne pouvait y maintenir un agent à ses frais. Le syndicat accepta ces conditions et dépensa beaucoup d'argent pour faire connaître le terrain aux colons en expectative. Des cultivateurs s'y établirent et y amassèrent des récoltes, si bien qu'aujourd'hui, ce pays qu'on disait absolument aride est devenu une région populeuse et prospère. La florissante ville de Saskatoon doit en grande partie l'activité de ses affaires à l'existence de cette colonie dans son voisinage. On y récolte des moissons magnifiques et de nombreuses concessions gratuites ont été demandées à l'administration des terres publiques, comme conséquence des résultats obtenus par ces hardis Américains du syndicat. Les terrains du chemin de fer ont acquis une plus-value énorme et toute la région a, sans compter les $250,000, tombées dans les caisses du Trésor, donné à l'Etat un rendement magnifique, par suite de l'expansion du commerce et du mouvement des colons vers ce pays, résultant directement de cette opération, une des mieux avisées conclues par le ministère.

LES CONCESSIONS FORESTIERES DE M. BURROWS

De l'historique, des concessions forestières obtenues par M. Burrows, se dégagent les faits suivants:

Longtemps avant l'arrivée au pouvoir du gouvernement libéral, des concessions forestières avaient été accordées, tant sous l'ancien gouvernement Mackenzie que sous les dix-huit ans de régime conservateur.

Pendant les quatre années du régime MacKenzie, 310 milles carrés de terrains forestiers ont été concédés, pour une somme de $7,150, soit un prix moyen de [illegible] par mille carré. De 1879 à 1896, le gouvernement conservateur a concédé 29,000 milles carrés de terrains forestiers pour lesquels il a reçu $121,000, soit un prix moyen de $4 par mille carré; mais sur ces 29,000 milles carrés, 23,000 milles carré avaient été concédés gratuitement.

En 1896, M. Sifton prit la direction du ministère de l'Intérieur et au cours des onze dernières années, il a été concédé 6,456 milles carrés de terrains forestiers qui ont rapporté à l'Etat $628,000, soit [illegible] par mille carré, contre $4 sous le régime conservateur et $23 sous le régime Mac Kenzie.

Durant cette période, M. Burrows a obtenu 431 milles carrés sur les 6,466 milles vendus par le gouvernement. Pour ces concessions, M. Burrows a payé $40,795, soit une moyenne de $87 par mille carré, ou $8 de plus que le prix moyen de tous les terrains forestiers concédés par le gouvernement libéral.

On a voulu insinuer que M. Burrows, étant le beau-frère de M. Sifton, avait obtenu ces concessions à ces prix excessivement avantageux et que ses opérations avec le gouvernement constituaient autant de marchés scandaleux. Or, M. Burrows était dans l'industrie du bois, vingt ans avant l'avènement du parti libéral au pouvoir. Sous le régime conservateur, il avait obtenu des concessions importantes, pour la plupart desquelles il n'avait rien payé, vu qu'elles étaient comprises dans les 23,000 milles carrés que le gouvernement conservateur avait concédés gratuitement.

A l'avènement du parti libéral et sous la direction de M. Sifton, TOUS LES TERRAINS FORESTIERS ONT ETE CONCEDES A L'ENCHERE PUBLIQUE, pas un seul mille n'a été concédé gratuitement à qui que ce soit, moins qu'à tout autre, à M. Burrows. M. Burrows a subi la concurrence de tous ses rivaux, pour chaque mille carré de terrains forestiers qu'il a obtenu et comme question de fait, il a payé $6 de plus par mille, que le prix moyen payé par ses concurrents. Il a ainsi obtenu 434 milles carrés, pour lesquels il a payé $40,795. Pour ces mêmes concessions, les enchères les plus rapprochées de celles de M. Burrows, étaient de $11,537 inférieures à la somme payée par lui, de sorte que si le beau-frère du ministre n'avait pas surenchéri, le gouvernement aurait touché $11,537 de moins.

A cette époque, M. Burrows n'était pas membre du Parlement. Aux dernières élections générales il se porta candidat dans le comté de Dauphin alors que toutes ces opérations étaient bien connues des gens au milieu desquels il vivait et dont il sollicitait les suffrages; cependant, il fut élu par acclamation par ces mêmes électeurs qui savaient à quoi s'en tenir et n'ajoutaient aucune foi aux histoires scandaleuses colportées contre ce candidat.

Nous avons là un échantillon de la campagne de calomnie entreprise par les adversaires du gouvernement, et toutes les autres pourraient être refutées aussi facilement que celles-ci, comme elles l'ont été, à maintes reprises, dans la Chambre des Communes, chaque fois que l'occasion s'en est présentée.

LA SITUATION FINANCIERE

Depuis une dizaine d'années le Canada jouit d'une grande prospérité. Mais durant cette période, il nous a fallu faire certaines dépenses. Avec un revenu annuel qui excédait considérablement les dépenses courantes, le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier a compris que dans un jeune pays de progrès comme le nôtre, il faut dépenser des sommes considérables pour en hâter le développement.

La construction de chemins de fer, la colonisation de nouveaux territoires; l'amélioration de nos voies de communication pour le transport de nos produits dans les conditions les plus économiques et les plus avantageuses; l'agrandissement de nos canaux; l'outillage de nos ports pour l'expédition rapide de notre énorme trafic, ce sont là autant d'entreprises qui nécessitent de fortes dépenses. Aussi le gouvernement dont le budget se soldait tous les ans par des excédents abondants, a consacré de fortes sommes à ces grandes entreprises.

En dix ans, le gouvernement a dépensé $127,000,000 imputables sur le capital, c'est-à-dire pour les travaux ci-haut mentionnés, en plus des dépenses courantes annuelles. Il a consacré environ quatre-vingt-dix millions de

dollars à l'amélioration de nos voies de transport. Or toute cette énorme somme de $127,000,000, moins $5,000,000, provient des excédents annuels du revenu sur les dépenses. De sorte qu'en onze ans, il n'a augmenté la dette publique que de cinq millions, tout en consacrant $127,000,000 aux grandes entreprises nationales.

QUELQUES COMPARAISONS

Voyons quelle était la situation durant les dix ans qui ont précédé le changement de gouvernement. Pendant cette période décennale, les conservateurs ont aussi dépensé des sommes considérables pour de semblables travaux. Ils ont dépensé quatre-vingt millions de dollars, imputables sur le capital, mais sur cette somme, ils durent emprunter $62,000,000 et augmenter d'autant la dette du pays, c'est-à-dire que pendant onze ans, ils ont ajouté tous les ans cinq millions et demi à la dette publique, tandis que leurs successeurs, en onze ans, ont moins ajouté à la dette publique que les conservateurs dans chacune des onze dernières années de leur administration. Le résultat fut qu'à la fin du régime conservateur le Canada devait $62,000,000 de plus, tandis qu'après onze ans de régime libéral, le Canada ne doit que $5,000,000 de plus.

Cependant les libéraux ont dépensé $127,000,000, en entreprises publiques, pendant qu'au cours d'une égal période, les conservateurs n'avaient employé que $80,000,000 en dépenses imputables sur le capital.

Voilà, certe, un bilan satisfaisant Grâce à une meilleure administration et tout en poursuivant une politique qui donnait de plus forts revenus et dotait le pays de grandes améliorations, le gouvernement a pu faire face aux besoins croissants et aux rapides progrès du Canada, sans augmenter d'une manière appréciable les charges des contribuables.

LES TEMPS PROSPERES

Les critiques conservateurs reprochent au gouvernement, d'avoir prélevé sur le peuple, sous forme de revenu, pour les fins de l'administration des affaires publiques, des sommes de beaucoup plus considérables, que celles qui étaient prélevées sous le régime précédent.

M. Foster semble regretter les beaux jours de 1896, alors, dit-il, qu'il entrait à peine trente-six ou trente-sept millions de dollars dans les coffres de l'Etat. Nous ne croyons pas que le public, en général, partage ses regrets sur ce point. Nous ne croyons pas qu'il se reporte avec satisfaction à l'état de choses qui existait à l'époque dont parle M. Foster. Nous sommes plutôt portés à croire que la grande masse des contribuables, à quelque parti qu'ils appartiennent, préfèrent la situation actuelle, avec un revenu annuel qui atteint presque cent millions de dollars, à ce qu'elle était, il y a onze ans, alors que le revenu annuel n'atteignait pas trente-sept millions.

En 1896, le revenu était minime parce que les conditions n'étaient pas favorables, parce que les affaires étaient dans le marasme que le travail était rare, que la main-d'œuvre était au plus bas. En 1907, le revenu est considérable parce que les affaires son bonnes, parce que les temps sont prospères, que le travail abonde, que les salaires sont élevés et que tout le pays jouit d'une vague de prospérité. Laquelle de ces deux années croit-on que les Canadiens préfèrent: l'année de M. Foster, avec son revenu de trente-six millions, ou l'année de M. Fielding avec son revenu qui atteindra peut-être cent millions?

REDUCTION DES IMPOTS

Si le gouvernement retire de forts revenus n'oublions pas, que ce n'est en augmentant les impôts qu'il y est arrivé. Dans un grand nombre de cas, les impôts ont été diminués. Le grand reproche des conservateurs est, ou plutôt était, (car depuis quelque temps nous entendons moins parler du tarif,) leur grand reproche était que le tarif est trop bas et ils nous ont laissé entendre que s'ils revenaient au pouvoir, ils l'élèveraient. Avec un système d'impôts modérés qui ne pèse aucunement sur la population, avec un tarif plus bas que celui du gouvernement précédent, le gouvernement a pu prélever de forts revenus, grâce aux temps prospères et au plus grand pouvoir d'achat de la population, et ave ces revenus, il a soldé non-seulement les dépenses ordinaires, mais aussi d'énormes dépenses imputables sur le capital, de sorte qu'à la fin de sa onzième année d'administration financière, il a le légitime orgueil de pouvoir dire qu'il n'a augmenté la dette publique que de cinq millions de dollars.

Nous ne craignons pas de dire que c'est un bilan financier difficile à attaquer et qui sera approuvé par les hommes bien pensants de ce pays.

DEVELOPPEMENT DU SENTIMENT NATIONAL

Il était nécessaire d'entrer dans la discussion de ces détails pour donner une appréciation intelligente de l'œuvre du gouvernement, mais les électeurs ne doivent pas oublier la superbe position que le Canada occupe dans la grande famille des nations et qui est une juste cause de fierté nationale et le développement de cette fierté nationale sous une administration libérale, est probablement le plus beau titre de gloire du gouvernement de Sir Wilfrid Laurier.

Les progrès matériels du Canada ont été considérables; la richesse et le bien-être, dans toutes les classes d la population ont augmenté à un degré extraordinaire, mais l'orgueil des Canadiens pour leur patrie, leur conscience du rang qu'elle occupe, leur confiance dans son avenir, sont des choses encore plus précieuses que ses progrès matériels.

Cette situation, nous la devons surtout à l'admirable direction de Sir Wilfrid Laurier, à la largeur de vues de cet incomparable homme d'Etat, le chef des libéraux canadiens. Tout en conquérant le respect, la confiance et l'amour de ses compatriotes, il a su faire sa marque parmi les hommes d'Etat de l'étranger, comme jamais un Canadien ne l'avait fait auparavant.

Sa présence, en différentes occasions, au centre de l'Empire et l'attitude avisée qu'il a prise sur toutes les grandes questions, l'ont fait connaître et apprécier dans toutes les parties de l'empire, pour le plus grand homme du Canada.

Le Canada exerce aujourd'hui une influence à laquelle on n'aurait même pas songé. il y a dix ans. Son exemple a amené un changement radical dans les relations entre les colonies et la mère-patrie. La Grande-Bretagne, l'Australie, l'Afriqu du Sud et plusieurs pays étrangers envoient des spécialistes étudier les détails de nos différents services publics. Des économistes, des écrivains de renom étudient les questions canadiennes et racontent les succès obtenus par le Canada dans diverses branches de notre organisation sociale et économique.

Le Canada est maintenant connu dans le monde entier, non-seulement comme un excellent pays pour aller s'y établir, mais aussi comme un pays pouvant servir de modèle. Cette métamorphose s'est accomplie sous le régime libéral actuel et nous n'exagérons rien en disant que la sage politique et la prévoyante administration du gouvernement, y ont contribué dans une grande proportion.

Pourquoi alors, les électeurs condamneraient-ils ce gouvernement, et travailleraient-ils à le remplacer par des hommes qui n'ont ni programme ni politique et qui n'ont rien trouvé autre chose qu'une campagne de dénigrements et de calomnies, pour justifier leurs attaques contre le gouvernement et leurs appels aux électeurs? Il semble impossible que des électeurs intelligents votent pour un candidat conservateur au lieu d'élire le candidat de Sir Wilfrid Laurier.

